





## L'APE LES PEQUELETS

6, Clos Védian, 30420 Calvisson

Blog : <http://lespequelets30.canalblog.com/>

Mail : [apelespequelets@hotmail.fr](mailto:apelespequelets@hotmail.fr)

- la présence d'une **équipe d'animation qualifiée** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur [BAFA], etc.) ;
- le respect d'un **taux d'encadrement** (en nombre d'enfants par animateur).

La **réglementation** des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) s'applique sur l'ensemble des temps concernés. Le contrôle de l'État, à travers la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), peut donc s'y effectuer, ainsi que celui de la protection maternelle et infantile (PMI) pour les maternelles.

Le directeur de l'ALAE est **responsable** de son équipe et de l'organisation éducative mise en place, quel que soit le statut des animateurs.

Ce dispositif a le triple avantage :

- de pouvoir **identifier un projet** de prise en compte d'un groupe d'enfants dans un espace et pour une période déterminée (et qui devrait correspondre au projet d'école) ;
- de permettre la **perception des aides** de la caisse d'allocations familiales (CAF) : prestation de service ordinaire (PSO) après conventionnement, mais également prestations bonifiées issues du contrat enfance et jeunesse (CEJ) ;
- d'être contraint à un **nombre précis d'encadrants**.

Un coordinateur a été embauché afin de mettre en place le planning de l'an prochain dans un premier temps et de travailler sur le CLAE par la suite.

Courant Juin une proposition d'activités émanera de la CCPS, et les parents devront choisir d'y adhérer ou non !

Pour que l'enfant puisse manger à la cantine le mercredi midi il devra être inscrit au centre de loisirs l'après midi. Une garderie transitoire pourrait être mise en place à la sortie de classe le mercredi matin pour permettre aux parents de venir après leur travail récupérer leurs enfants pour le repas de midi.

L'acheminement des enfants de l'île verte vers le centre aéré est encore non résolu et reste un gros point en suspens ! Normalement un minibus de 8 places devrait arriver et permettre d'acheminer les enfants de l'île verte vers le centre aéré.

Je me tiens à votre disposition pour toutes questions complémentaires dans la mesure où j'ai la réponse !!!

Pour ce qui est de la sectorisation, Monsieur Daycard a demandé un réajustement des effectifs entre le groupe scolaire Ile verte et L'école élémentaire car il y a en moyenne 4 enfants de moins par classe à l'île verte. Nous ne savons toujours pas à quelle école est affectée la zone tampon !!!! Depuis plusieurs mois nous avons également demandé de rééquilibrer les effectifs pour l'instant toujours pas de réponse !

Cordialement

Marie Pierre MAILLET